

# Saint Germain Lès-Arpajon

#37

DOSSIER / P16

Politique de la ville :  
Améliorer la qualité de vie  
au Pré Barallon et au Pré aux Canes



À VOTRE SERVICE DEPUIS 2012 !

**BOCALINDA VOUS ACCOMPAGNE TOUTE AU LONG DE VOTRE SEVRAGE TABAGIQUE. POUR CELA 150 LIQUIDES DE FABRICATION FRANÇAISE ET DU MATÉRIEL ADAPTÉ À VOS BESOINS.**

**9 RUE GAMBETTA ARPAJON**

**LIQUIDES**

**MATÉRIELS**

**CONSEILS**

**HORAIRES**

**LUNDI**  
10H-12H30  
13H30-18H

**MAR - SAM**  
10H-12H30  
13H30-19H

**BOUVIER.S**



**NETTOYAGE  
DE SÉPULTURES**  
Fleurissement

Tél : 06 81 38 77 99

Mail : jessonshanna@gmail.com



Vous souhaitez paraître  
dans le prochain numéro de  
Saint-Germain-lès-Arpajon ?

Un seul numéro de téléphone  
**01 53 92 09 00**

Journal tiré à 5 000 ex  
4 numéros par an  
distribués gratuitement  
dans votre boîte aux lettres

Saint-Germain  
les-Arpajon

contact@cithea.com  
cithea.com



**DS AUTOMOBILES**

**DS SERVICE  
ARPAJON**



**Tél : 01 64 90 92 66**

**6 boulevard Eugène Lagauche • 91180 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON**





**Norbert SANTIN**

Maire de Saint-Germain-lès-Arpajon  
Vice-Président de Coeur d'Essonne Agglomération

# édito

*Madame, Monsieur, chers Germinois,*

Comment commencer cet édit sans revenir sur la dernière édition de notre fête communale qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin dernier ? Malgré un temps gris et légèrement pluvieux, qui a contrarié certainement la fréquentation, les animations, les rires et la bonne humeur ont été les marqueurs de cette journée. Elle s'est terminée avec le film « Astérix et les Jeux Olympiques » dans la salle Olympe de Gougues en lieu et place de la projection en plein air. Un grand merci à tous ceux qui ont rendu cela possible !

Pendant ce temps, nous continuons notre travail de réflexion sur l'avenir et l'aménagement de notre commune, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme que nous avons entamée depuis l'année dernière.

De réunion des Personnes Publiques Associées en réunion publique avec la participation du plus grand nombre d'entre vous, c'est l'avenir des 10 à 15 prochaines années qui s'écrit.

C'est notre capacité à anticiper et à définir les grandes orientations de notre politique en matière d'urbanisme qui se joue là ; tout en menant de pair une croissance raisonnée de la commune et la préservation de notre cadre de vie.

Mais cet avenir peut être mis à mal par des contingences extérieures, dont les résultats des élections législatives anticipées.

A l'heure où j'écris cet éditorial, ces élections n'ont pas encore livré leur verdict. Tout est possible, tant la colère sociale est grande.

Un grand merci aux élus et citoyens qui y prennent part en nous aidant à la tenue des bureaux de vote et/ou au dépouillement des scrutins. Honte à ceux qui présentent des candidats ou pérorent sur les plateaux TV mais n'assurent en rien la tenue de ces bureaux de vote !

Pour notre commune, le coût de chaque scrutin est élevé, sans parler du bénévolat des élus et scrutateurs mobilisés. Ainsi, savez-vous que chaque président de bureau de vote aura consacré 45 heures de présence à minima pour ces 3 scrutins (européennes et législatives) ? Et ce sont 5370 € d'heures supplémentaires qui sont payées à nos agents administratifs présents chaque dimanche, ainsi que 1240 € pour les repas servis et les fournitures – soit un coût total de 19 830 € pour ces 3 dimanches avec un remboursement de seulement 5250 € par les services de l'Etat.

Le coût restant à la charge de la commune, donc de nos impôts, est de 14 580 €. Ce n'est pas normal ! La démocratie a un coût qui devrait être entièrement supporté par l'Etat.

Bel été à toutes et tous !

Bien fidèlement,

*Votre Maire, Norbert Santin*

# Sommaire



**Vie municipale**

10

FÊTE COMMUNALE



**Jeunesse**

12

MINI-OLYMPIADES



**Le dossier**

16

POLITIQUE DE LA VILLE



**Travaux**

22

TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX

**Magazine municipal**  
Saint-Germain-lès-Arpajon  
01 69 26 26 20

**Directeur de publication**  
Norbert Santin, Maire

**Conseiller éditorial**  
Laurent Boivin, Maire Adjoint à la Communication

**Création graphique**  
arnaudsedira.com

**Impression**  
PrintPrice

**Crédit Photos**  
Ville de Saint-Germain-lès-Arpajon / freepik.com

**Dépôt légal**  
Juillet 2024



## Dans votre ville

### 01 Spectacles, concert, théâtre

La saison culturelle s'est conclue dans notre commune avec un beau programme au mois de mai : l'Espace Olympe de Gouges a ainsi accueilli les défis de la team IRC, tout en improvisation talentueuse, mais aussi un spectacle de marionnettes avec la compagnie Daru-Thempô, un concert des élèves du conservatoire communautaire de musique, danse et théâtre qui proposait un hommage au groupe mythique des années 70 Pink Floyd.

Enfin, le parc de la mairie a été le théâtre d'une prestation très appréciée d'art de rue et d'acrobaties avec le spectacle « Rue de l'Envol » devant une assemblée de près de 80 personnes.

De nombreux rendez-vous seront au programme de la rentrée 2024 pour des découvertes éclectiques et surprenantes.

### 02 Le rallye nature sous la pluie

Le samedi 4 mai, la municipalité, en partenariat avec la commune de Brétigny-sur-Orge, proposait une grande balade à pied le long des bords de l'Orge. Un parcours ponctué de stands permettant de découvrir des activités comme l'apiculture, mais aussi la faune et la flore grâce aux animateurs de Faune Essonne, association spécialisée dans le secours aux hérissons, ou encore les animaux des zones humides avec le Syndicat de la Vallée de l'Orge ou la flore des bords de l'Orge avec l'Agglomération Cœur d'Essonne. Rendez-vous était donné à 10h devant la mairie pour se rendre jusqu'au lac du Carouge. Malheureusement, la pluie - comme durant une bonne partie du printemps - s'est invitée à l'événement, décourageant de nombreux potentiels participants à prendre part au rallye. Une trentaine de courageux ont néanmoins bravé les éléments.







## Dans votre ville

### 03 Le cross des petits

Les élèves de l'école Simone Veil ont pris part au cross de l'école Simone Veil, le mardi 30 avril. Sur un parcours d'un petit kilomètre, les bambins ont couru, dans l'enthousiasme et la joie. Un plaisir partagé par l'équipe éducative et les parents présents pour encadrer l'événement, ainsi que la police municipale venue assurer la sécurité de tous dans les rues barrées à la circulation.

### 04 Vide-greniers à Vallès

Nombreux étaient les participants venus installer leurs vêtements et objets dans l'espoir de trouver preneur, le samedi 25 mai, dans la cour de l'école Jules Vallès. Organisé par le Centre socioculturel Berthe Morisot, suite à la proposition du conseil de quartier, le vide-greniers a connu un beau succès.

### 05 Commémorations

C'est dans une atmosphère de recueillement et de solennité que s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux victimes de la déportation, le dimanche 28 avril. Après la cérémonie, Monsieur le Maire, les élus et les Germinoises et Germinois présents ont déposé un bouquet de fleurs sur la plaque commémorative de Marcelle Gourmelon, Résistante de l'Arpajonnais morte en déportation.

Le mercredi 8 mai, habitants, élus, anciens combattants et représentants des corps constitués se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la commémoration de la capitulation de l'Allemagne. Enfin, le 18 juin, élus et habitants se sont rassemblés devant la stèle commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle.



## QUE FAIRE EN CAS DE FORTE CHALEUR ?

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Suivez nos conseils pour vous prémunir.

### Se protéger avant

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès du CCAS, en mairie, pour figurer sur le registre communal afin que des équipes de secours puissent leur venir en aide.

- ◆ S'organiser avec sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- ◆ Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).



### Se protéger pendant

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap, il est nécessaire de :

- ◆ Boire régulièrement de l'eau (pas d'alcool) ;
- ◆ Mouiller son corps et se ventiler ;
- ◆ Manger en quantité suffisante ;
- ◆ Eviter les efforts physiques ;
- ◆ Maintenir son habitation au frais ;
- ◆ Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...) ;
- ◆ Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

## FESTI'VALLÈS 2024 : un tour du monde en une journée

**LA NOUVELLE ÉDITION DE FESTI'VALLÈS S'EST DÉROULÉE LE SAMEDI 29 JUIN, OFFRANT AUX VISITEURS UN « VOYAGE AUTOUR DU MONDE ».**

Plusieurs pays et régions étaient à l'honneur, représentés par les habitants de notre commune : le Pakistan, l'Ouzbékistan, le Sénégal, la Guinée, l'Algérie, l'Éthiopie, les pays slaves, les îles françaises d'Outre-mer.

Les stands culinaires ont permis de découvrir et déguster des spécialités de chaque culture représentée, offrant une explosion de saveurs et de couleurs. La batucada en déambulation dans le quartier ainsi que le spectacle familial ont été très appréciés.

Cette édition de Festi'Vallès a été un véritable succès, rassemblant les habitants autour de la diversité et du partage pour une journée mémorable et festive.







## VOYAGE EN ITALIE POUR 41 GERMINOIS

Du 18 au 25 mai 2024, 41 seniors germinois ont eu le plaisir de vivre une aventure extraordinaire en Italie du Sud.

Ce voyage, organisé par le CCAS, a été une véritable évasion au cœur de la culture et de la beauté italienne des Pouilles.

Chaque journée a été un enchantement, mêlant découvertes historiques, paysages magnifiques et délices culinaires. Les participants ont pu goûter à l'authenticité italienne en s'imprégnant de la chaleur et de l'hospitalité locales.

Les moments de convivialité ont été nombreux, forgeant des souvenirs impérissables et faisant de ce voyage une belle expérience.



## CUISINE DU MONDE AU CSBM

Chaque mois, le CSBM organise un atelier cuisine avec les habitants autour du partage dans la bonne humeur.

Le mois de mai était consacré aux recettes du Cambodge que les participantes ont élaboré, le vendredi 24, avec les conseils aguerris de Lily, habitante de la résidence Vallès. Au mois de juin, c'était au tour de la Turquie de faire découvrir ses spécialités culinaires pour le plaisir des papilles !

Un moment convivial auquel chacun peut participer activement en s'inscrivant auprès du CSBM.

Inscription : CSBM au 01 69 88 13 55







## HOMMAGE à la Révolution des œillets

**UNE BIEN BELLE SOIRÉE QUE LA CÉRÉMONIE CONSACRÉE AUX 50 ANS DE LA RÉVOLUTION DES OEILLETS AU PORTUGAL, LE 25 AVRIL À L'ESPACE OLYMPE DE GOUGES.**

Organisé par l'Association Amitié Franco-Portugaise, dans le cadre du jumelage de notre commune avec Castelo do Neiva, l'événement a attiré de nombreux Germinois.

Le rendez-vous a été ponctué par les discours de M. Boivin, Maire adjoint à la Communication, au Numérique et au Jumelage et président de l'AAFP puis de M. Santin, Maire de Saint-Germain-lès-Arpajon et de M. Torres, Maire de Castelo do Neiva, dont le message enregistré depuis sa commune a été relayé sur grand écran.

A noter la présence dans le public de M. Izard, député de l'Essonne, et de M. Touzet, Vice-président du Conseil départemental.

S'en est suivie une prestation de M. José Vala, poète et musicien Franco-Portugais qui a exprimé l'histoire du peuple portugais au

travers des récits intimes de sa famille.

La cérémonie s'est clôturée avec le chant «Grândola, Vila Morena», considéré comme une chanson d'opposition au régime du dictateur Antonio de Oliveira Salazar.

Enfin, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié en dégustant des spécialités lusitaniennes qui font la richesse culinaire du pays.

*«Les membres de l'AAFP remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont rendues à notre cérémonie ainsi que M. Torres, mesdames et messieurs les élus et parlementaires, et M. Vala pour sa prestation talentueuse»,* conclut M. Boivin.





# LUTTE contre les constructions illégales

**LE 18 JUIN 2024 MARQUE LA FIN D'UNE LONGUE SÉRIE DE DÉMARCHES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS ILLÉGALES RÉALISÉES AU 1, CHEMIN DES PRÉS DU ROY, SUR UN SECTEUR CLASSÉ EN ZONE NATURELLE. DEPUIS MAI 2013, CE SITE A ÉTÉ LE THÉÂTRE D'INSTALLATIONS ILLÉGALES, COMPRENANT DES CARAVANES ET DES CHALETES CONSTRUITS SANS AUTORISATION D'URBANISME.**

Depuis la condamnation en 2015 de remettre les lieux en état, confirmée par la cour d'appel en 2017, les occupants n'ont pas daigné se conformer au jugement. Aussi, la municipalité a saisi le préfet en 2023 dans le cadre d'une convention signée entre la commune et l'État pour mobiliser les services de l'État dans la lutte contre les constructions illégales. C'est ainsi que les services de l'État ont lancé la procédure d'expulsion au printemps 2024, soit après la trêve hivernale.

N'ayant plus le choix, les occupants ont donc quitté les lieux et procédé à la démolition des constructions illégales.

Le 18 juin 2024 en présence des forces de l'ordre, de l'huissier et de la commune, il a été constaté que les constructions illégales étaient bien retirées et que les occupants avaient bien quitté les lieux. Ce constat a été suivi d'une remise en état des lieux en terrain naturel, mettant ainsi un terme à une affaire qui a duré plus d'une décennie.



## TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce dispositif prévoit une surveillance de votre domicile par les agents de la police municipale qui, pendant leurs rondes, seront attentifs à d'éventuels incidents.

Pour bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances, service gratuit, vous devez impérativement remplir le formulaire « Fiche de surveillance d'une habitation ».

Il faut ensuite le déposer en Mairie, accompagné d'un justificatif de domicile.

Télécharger la fiche d'inscription en scannant le QR code



## DES CALCULATRICES POUR LES FUTURS 6<sup>E</sup>

Samedi 15 juin, Monsieur le Maire Norbert Santin et Monsieur l'Adjoint à l'Enseignement Christian Kervazo ont remis aux élèves de CM2 qui effectueront leur entrée en 6<sup>e</sup> en septembre, une calculatrice offerte par la municipalité comme chaque année pour fêter cet événement important dans la vie de nos petits Germinois.

Ils étaient 146 à bénéficier de ce cadeau fort utile pour les cours au collège.





# FÊTE COMMUNALE : une journée de convivialité malgré la pluie

LA FÊTE COMMUNALE S'EST DÉROULÉE LE 1<sup>ER</sup> JUIN DANS LE PARC DE LA MAIRIE, MALGRÉ UNE MÉTÉO NUAGEUSE ET PLUVIEUSE QUI A PU DÉCOURAGER CERTAINS HABITANTS. CEPENDANT, L'AFFLUENCE A ÉTÉ CORRECTE COMPTE TENU DU CLIMAT.

De nombreuses démonstrations sportives, des jeux et des promenades en poney ont rythmé la journée. Les sociétés musicales venues de toute l'Essonne ont apporté une ambiance festive avec leurs performances. En soirée, un repas portugais a été servi, suivi d'une séance de cinéma à l'Espace Olympe de Gouges. Une belle journée de convivialité et de partage.









## SPORT et joie de vivre **aux mini-Olympiades**

**LE VENDREDI 7 JUIN, LE STADE GASTON CORNU ACCUEILLAIT LES MINI-OLYMPIADES DES ÉCOLES, DURANT LESQUELLES LES ENFANTS ONT EXPRIMÉ TOUT LEUR TALENT SPORTIF DANS LA JOIE ET LES CRIS D'ENCOURAGEMENT.**

Cette manifestation, alliant compétition et convivialité, offre aux jeunes participants l'opportunité de vivre des moments uniques et de créer des souvenirs mémorables.

Les gagnants de cette année sont les élèves de l'école Jules Vallès et, pour le fair play, ceux de l'école Simone Veil. Félicitations à tous les participants de cette belle édition !



## UNE FRESQUE **colorée à Elsa Triolet**

**L'ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET SE PARE DE NOUVELLES COULEURS GRÂCE À L'INSTALLATION D'UNE FRESQUE MAGNIFIQUE, FRUIT D'UN PROJET ARTISTIQUE MENÉ EN COLLABORATION AVEC LES ENFANTS.**

Ce projet, en partie subventionné par la municipalité via le service scolaire, illustre parfaitement l'engagement de la commune en faveur de l'éducation artistique et du développement créatif des plus jeunes.

Les enfants ont activement participé à la création de cette œuvre colorée, leur permettant de développer leur créativité. Grâce à cette fresque, l'école maternelle Elsa Triolet devient non seulement un lieu d'apprentissage, mais aussi un espace d'expression artistique et de joie pour tous.





# ÉCLATS DE RIRES **et aventures** pour les enfants

**LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP) ET LES SÉJOURS D'ÉTÉ ONT RAVI LES ENFANTS.**

L'atelier Escape Game, réalisé par les élèves des cinq écoles élémentaires, était présent lors de la fête communale, offrant aux habitants l'occasion de découvrir les énigmes conçues par les jeunes participants.

Le succès des séjours d'été organisés par la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse (DEJ) se confirme avec la participation de 32 enfants, dont 9 adolescents partant en Espagne pour des aventures inoubliables.

En matière de prévention, la DEJ a organisé une deuxième conférence/atelier gratuite sur le thème «Booster la Confiance en Soi de son Enfant», offrant ainsi aux familles une occasion précieuse de renforcer leurs compétences éducatives. Cette initiative a également permis de promouvoir le Centre Social Berthe Morisot auprès des familles.

Enfin, les réservations aux services municipaux de la DEJ pour l'année scolaire 2024/2025 ouvriront le 1<sup>er</sup> août pour les familles ayant rendu la fiche de liaison et la copie des vaccins. N'oubliez pas de vous connecter au portail famille, outil indispensable pour les réservations, les annulations et les contacts avec les services de la DEJ.



## **DISPOSITIF PARE**

En partenariat conventionné avec le collège Roland Garros, un nouveau dispositif a été proposé par le Centre de Ressources Jeunesse, répondant à une demande de la direction de l'établissement scolaire.

### **Le dispositif**

Intitulé le PARE (Projet d'Accompagnement à la Réparation de l'Exclusion), il propose aux jeunes collégiens germinois une alternative à l'exclusion temporaire. Il a été mis en place depuis la rentrée scolaire de février 2024.

Lors de la décision d'une mesure d'exclusion par la commission de discipline du collège, la famille est informée du dispositif. Après un premier entretien au CRJ avec le jeune et l'un des parents, une charte d'engagement est signée, proposant notamment qu'en cas d'exclusion de plus de trois jours, un accompagnement au Centre de Ressources Jeunesse soit mis en place, incluant des séances de médiation thématique autour de l'école.

### **Stage de responsabilisation**

En complément de cet accompagnement, un stage de responsabilisation auprès d'un service municipal peut être mis en place. En collaboration avec les différents services municipaux, ce stage peut s'effectuer, par exemple, au sein des espaces verts, du service restauration des écoles ou encore du centre social Berthe Morisot.

Depuis sa mise en place, huit jeunes ont déjà bénéficié de l'accompagnement proposé dans le cadre du PARE.



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) : une fin de mandat engagée

LA FIN DE MANDATURE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE SÉRIE DE PROJETS ET D'ACTIVITÉS EXEMPLAIRES, DÉMONTRANT L'ENGAGEMENT ET LA CRÉATIVITÉ DES JEUNES ÉLUS.

Retour sur trois des projets phares de cette période, ainsi que sur d'autres initiatives remarquables :



## La commission Solidarité

La dernière rencontre de la Commission Solidarité s'est déroulée le 12 juin dans le parc de la mairie, en partenariat avec l'IME. Les jeunes membres ont organisé des jeux et des activités visant à créer des liens avec des enfants handicapés et à promouvoir l'inclusion.



## La commission Bien-être et sport

La Commission Bien-être et Sport a réalisé une vidéo comprenant trois mini-sketchs pour sensibiliser à l'égalité entre les filles et les garçons. Cette vidéo a été diffusée dans les écoles élémentaires afin de sensibiliser les plus jeunes à cette question cruciale.



## La commission Ecocitoyenne

Les jeunes membres de la Commission Écocitoyenne ont mené une action concrète en plantant des arbres fruitiers dans le verger des Gournais et en réalisant des affiches pour sensibiliser à l'environnement et à la préservation de la nature.

En outre, les membres du CME ont eu l'occasion de clôturer leur mandat par un séjour enrichissant en Normandie, où ils ont pu découvrir les plages du débarquement et visiter le Mémorial de Caen, contribuant ainsi à approfondir leur connaissance de l'histoire et de la citoyenneté. Ils ont également visité le Sénat, accueillis par Madame la sénatrice Laure Darcos.

Les prochaines élections en octobre 2024 offriront aux futurs CM1 et CM2 l'opportunité de continuer sur cette lancée et de faire entendre leur voix au sein de la ville.

## UN ÉTÉ en fête à Oxyjeune

LES VACANCES D'ÉTÉ S'ANNONCENT PLEINES DE PROMESSES POUR LES JEUNES, AVEC UN PROGRAMME RICHE EN ACTIVITÉS ET EN DIVERTISSEMENTS.

### RENDEZ-VOUS

Mercredi 3 juillet dans le parc de la mairie de 13h à 19h pour une journée « hors murs » ouverte à tous les jeunes de la commune. La structure proposera une multitude d'activités, des structures gonflables à la restauration, garantissant une journée placée sous le signe de l'amusement et de la convivialité.

### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le divertissement sera à l'honneur avec des sorties prévues au parc d'attractions, dans les bases de loisirs, ainsi que des fêtes de fin d'année, des soirées barbecue et même une journée à la mer.

### SANS OUBLIER

Le séjour estival du 22 au 26 juillet aux Sables d'Olonne, où un groupe de 10 jeunes aura l'opportunité de profiter du soleil, de la mer et des activités organisées sur place, promettant ainsi des souvenirs inoubliables entre amis.



# C'ÉTAIT la fête à l'Accueil de loisirs

**LE SAMEDI 18 MAI, L'ACCUEIL DE LOISIRS A ORGANISÉ SA TRADITIONNELLE FÊTE DE FIN D'ANNÉE, SUR LE THÈME DES JEUX COLLECTIFS.**

Les familles ont participé à un buffet pique-nique, apportant des spécialités culinaires. Le programme a inclus un blind test, des jeux en famille comme «l'homme en noir», et des jeux collectifs de dutch ball (deux parties pour adultes et deux pour enfants). Des ateliers de badminton, de jeux de lancer et de jeux de société ont également été proposés. Un diaporama des activités de l'année a été projeté pour le plaisir des familles. Le bilan de cette journée a été très positif, avec de bons retours des parents, soulignant la convivialité et le partage.



## LES ACTIVITÉS prévues cet été à l'Accueil de loisirs

**CET ÉTÉ, LE CENTRE A DÉCIDÉ DE «CHAMBOULER» UN PEU SON FONCTIONNEMENT EN PROPOSANT AUX ENFANTS DES ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR, MATIN ET APRÈS-MIDI, DANS UN ESPRIT CAMPING.**

Les enfants pourront choisir leurs activités «à la carte», devenant ainsi acteurs de leur journée. Des sorties variées seront également proposées.

### **EN JUILLET :**

Les maternelles visiteront la cueillette de Torfou, l'Aventure Floreval, le domaine de Chamarande, et la ferme de la Doudou.

Les élémentaires iront pêcher à Etréchy, feront du char à voile, se rendront à la piscine de Chartres, et profiteront de séances de tir à l'arc.

### **EN AOÛT :**

Les maternelles se rendront à la piscine de Chartres, à la cueillette de Torfou, et participeront à un atelier de sarbacane, à des activités au gymnase, à la médiathèque, et à des jeux de société.

Les élémentaires visiteront la Mer de Sable, le Chicago Bowling, feront une sortie vélo, iront à la piscine de Chartres et au gymnase, et assisteront à une séance de cinéma à l'Espace Olympe de Gougues.





**AMÉNAGEMENTS, ATELIERS CULTURELS, DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS SOCIALES : LES PROJETS SE METTENT EN PLACE DANS LES QUARTIERS DU PRÉ BARALLON ET DU PRÉ AUX CANES.**

## Une longue histoire

Dès 2014, Monsieur le Maire Norbert Santin et la municipalité avaient lancé les tractations auprès de l'Etat et des partenaires sociaux pour faire reconnaître le Pré Barallon Quartier Politique de la Ville.

Il aura fallu une décennie de pourparlers et d'efforts pour faire reconnaître et entrer les quartiers du Pré Barallon et du Pré aux Canes dans le dispositif.

Lors de la première réunion de concertation avec les habitants et le tissu associatif, qui s'était tenue le 20 octobre 2023, Monsieur Santin avait tenu à transmettre « *un grand merci au Préfet de l'Essonne, Monsieur Bertrand Gaume, au Préfet à l'Egalité des chances, Monsieur Alain Castanier, et à nos deux parlementaires qui ont défendu notre dossier auprès des différentes autorités : Monsieur Alexis Izard, Député de notre circonscription, et Madame Laure Darcos, sénatrice* ».

Lors de la première réunion de concertation, les habitants avaient évoqué les problèmes du quartier : sentiment d'insécurité et d'abandon, problèmes d'entretien des bâtiments, manque d'animations.

Il s'agit désormais pour tous les acteurs – services de la ville, habitants, associations, partenaires sociaux, financeurs, Etat et les bailleurs sociaux – de travailler sereinement à l'amélioration des services, de la sécurité, du soutien à la jeunesse et des activités dans le quartier pour l'épanouissement de chacun et le bien vivre ensemble.





# Politique de la ville : Améliorer la qualité de vie au Pré Barallon et au Pré aux Canes





## DEUXIÈME réunion de concertation

**LA DEUXIÈME RÉUNION DE CONCERTATION POUR LES RÉSIDENCES PRÉ AUX CANES ET PRÉ BARALLON, LE 22 MAI, A MIS EN LUMIÈRE LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE EN LUTTANT CONTRE LA DISCRIMINATION. ELLE A ACCUEILLI UNE QUARANTAINE DE PERSONNES.**

Les défis identifiés incluent la prévention de l'anxiété chez les jeunes, l'organisation de tournois de football, l'amélioration de la propreté et l'entretien des équipements, ainsi que la promotion d'activités créatives et culturelles. Parmi les projets engagés, la réhabilitation de la maison des associations et la création d'une antenne du CSBM sont prévues pour fin 2024. Les habitants ont mis en avant les problèmes de communication avec le bailleur social, le manque d'entretien, le stationnement intensif aux abords de la Maison des Associations, mais aussi le manque d'animation. Tout ceci diffusant un sentiment d'abandon.

Les associations ont proposé diverses initiatives : ateliers de contes, spectacles participatifs, accompagnement administratif et juridique, et activités de prévention des jeux vidéo. Les services communaux s'engagent également à soutenir l'éducation avec des ateliers d'aide et de soutien à la scolarité, d'organiser des cinémas en plein air, et de créer un collectif culturel.

“  
D'autres réunions se tiendront à intervalle  
régulier pour faire avancer les projets  
au sein du quartier, dans le cadre de la  
politique de la ville.”



PRÉ  
AUX  
CANES

PRÉ  
BARALLON





## DES ATELIERS culturels dans le quartier

**AVEC LA COMPAGNIE DARU-THÈMPÔ, EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE CULTUREL DE LA VILLE, LES HABITANTS DU PRÉ BARALLON ET DU PRÉ AUX CANES POURRONT PRENDRE PART À LA CRÉATION D'UN SPECTACLE DE MARIONNETTES REPRENANT UNE VERSION MODERNISÉE DE L'ODYSSÉE D'HOMÈRE.**

Le spectacle sera préparé tout au long de l'année, deux fois par semaine, les vendredis et samedis, d'octobre à fin juin. L'objectif est de faire découvrir une œuvre majeure de la littérature antique à travers un spectacle participatif, ouvert à tous les habitants du quartier, quel que soit leur âge.

Cette initiative vise à promouvoir la culture et la cohésion sociale en permettant à chacun de s'impliquer dans une création artistique collective.

“

Une représentation sera donnée le 5 juillet 2025 à l'Espace Olympe de Gouges.

”



## UNE ANTENNE au cœur du quartier

**LA MUNICIPALITÉ A FINALISÉ LES PLANS DU LOCAL DU BOULODROME POUR LE TRANSFORMER EN UNE MAISON DE QUARTIER ACCUEILLANTE, CONVIVIALE ENVERS TOUS LES PUBLICS. L'IDÉE ÉTANT, À TERME, DE PROPOSER DES ACTIVITÉS, DES ATELIERS, DE PRODIGUER DES CONSEILS... POUR SOUTENIR LES RÉSIDENTS DES QUARTIERS DU PRÉ BARALLON ET DU PRÉ AUX CANES.**

Les travaux devraient être lancés en octobre 2024.

Le coût total des travaux intérieurs et extérieurs de l'annexe s'élève à 83 000 € TTC, avec une contribution financière de la CAF à hauteur de 80%.

La réunion publique du 20 octobre 2023 a rassemblé de nombreux représentants de la résidence pour discuter du projet. Il a été identifié qu'un espace familial manquait cruellement, et de nombreux habitants se sont montrés prêts à s'investir dans ce projet collectif.

L'annexe du CSBM sera située rue René Dècle, au cœur du quartier prioritaire. Le bâtiment sera de plain-pied, conforme aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite, et comprendra une salle d'activités principale de 37 m², une réserve équipée, et des toilettes.

Nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain magazine plus en détail sur les horaires et jours d'ouverture. Nous y indiquerons également les divers services d'accompagnement qui seront proposés aux habitants.





la guitare

C'EST GÉNIAL

A l'espace Olympe de Gouges,  
c'est encore mieux



le bricolage

C'EST REPOSANT

mais le dimanche,  
la sieste l'est encore plus



les inc

STO

le civ  
est l'affair

## BRUITS DE VOISINAGE, VÉHICULES À MOTEUR, BRÛLAGE, ÉLAGAGE place au **civisme**

AVEC LE RETOUR DES BEAUX JOURS, IL PEUT ARRIVER QUE L'ON SE LAISSE ALLER SUR LE BRUIT LES JOURS DE TONTE OU DE BARBECUE. AFIN QUE CHACUN PUISSE PROFITER SEREINEMENT DE SON ENVIRONNEMENT, MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE ET CES QUELQUES RÈGLES DE CIVISME ISSUES DES ARRÊTÉS PRIS PAR LA COMMUNE.

### Article 673 du code civil

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.

### Bruits gênants, stop !

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2011-071

♦ Sont interdits sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

♦ Toute personne physique ou morale utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles etc.) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 07 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

♦ Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que :

- Du lundi au vendredi : 09h - 12h / 14h - 19h
- Samedi : 09h - 12h / 14h - 18h
- Dimanche et jours fériés : interdit

♦ Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée notamment par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, par la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

♦ Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.





**ivilités**  
**OP**  
**isme**  
**re de tous**



**le scooter**  
**C'EST SYMPA**  
**mais sur la route,**  
**pas dans les parcs**



**un feu dans son jardin**  
**C'EST CHOUETTE**  
**pour une entrecôte au barbecue,**  
**pas pour brûler des déchets**

## Véhicules à moteur : attention !

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2014-129

Afin de protéger la population et d'assurer la sécurité et la tranquillité publiques sur l'ensemble du territoire communal, le Maire **INTERDIT**, par arrêté municipal du 11 septembre 2014, la circulation de tout véhicule à moteur, immatriculé ou non au sens du code de la route, sur les voies ou lieux publics suivants :

- Parc de la Mairie
- Bois communal de Chanteloup
- Bassin de retenue à l'angle de la route de Corbeil et de la rue du Parc
- Stade du Mesnil et ses abords

Conformément au Code de la Route, **toute circulation de véhicule motorisé à deux roues est INTERDITE sur les pistes cyclables.**

Ces interdictions ne s'appliquent pas :

- aux véhicules de sécurité, de police, d'urgence et de secours,
- aux véhicules de service en charge de l'entretien des espaces verts, des berges, des bassins de retenues ou de nettoyage,
- aux véhicules bénéficiant d'une dérogation particulière et écrite accordée par le Maire de la commune.

Pour tous ces véhicules, hormis les véhicules de police et de secours, la vitesse est limitée à 15 km/h.

## Brûlage des déchets : c'est non !

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2012-202

Nous vous rappelons que le **brûlage des déchets est interdit sur la commune**, par arrêté municipal du 25 octobre 2012.

Le brûlage à l'air libre de tous types de déchets ménagers et assimilés, notamment les déchets verts, qu'ils soient produits par des particuliers ou des professionnels, est interdit en tout temps et lieu de la commune.

“  
**Les contrevenants aux dispositions des arrêtés sont passibles d'une amende de 150 € pour manquement aux obligations édictées par les arrêtés de police du Maire.**  
”

## ARTICLES 671 ET 672 DU CODE CIVIL

Les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite de propriété voisine, à la condition de respecter les règles locales prévues par :

- des règlements particuliers existants, (cahier des charges)
- ou des usages locaux constants et reconnus.

Pour vous informer sur l'existence de règles locales, il convient de vous renseigner auprès de votre mairie, ou consulter en ligne le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

**Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation :**

| Hauteur de la plantation  | Distance minimum à respecter en limite de propriété voisine |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Inférieure ou égale à 2 m | 0,5 m                                                       |
| Supérieure à 2 m          | 2m                                                          |

**Vous pouvez consulter ces informations sur le site « service public », où vous trouverez plus de détails sur le sujet : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)**

# TOUR D'HORIZON des travaux prévus cet été

L'ÉTÉ S'ANNONCE RICHE EN CHANTIERS, AVEC PLUSIEURS TRAVAUX D'ENVERGURE PRÉVUS POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES.



## Joliot-Curie : les travaux avancent

Depuis fin février, l'école élémentaire Joliot-Curie est en plein travaux. Après le démantèlement du préau et de la galerie extérieure, les ouvriers ont entamé la construction du nouveau bâtiment, débutant par le creusement des fondations, puis le coulage de la dalle de béton. Cet été, on assistera à la mise en place des murs de la structure avant d'entamer l'installation de la toiture. Le chantier avance à son rythme.



## Agrandissement de la cour de l'école Elsa Triolet

Cet été, l'école Elsa Triolet verra sa cour s'agrandir. Les travaux, qui débiteront dès la fin des cours, permettront de créer un espace supplémentaire où les élèves pourront se détendre et pratiquer des activités en toute sécurité. Cette extension reflète l'engagement de la municipalité à améliorer les infrastructures scolaires pour le bien-être des enfants.

## Rénovation des sanitaires de l'école Langevin

L'école Langevin sera également au cœur des travaux estivaux, avec la deuxième phase de rénovation de ses sanitaires. Ces travaux de modernisation visent à offrir des installations plus fonctionnelles, garantissant ainsi un meilleur confort pour les élèves.

## Centre technique municipal

La transformation d'une partie du bâti continue au Centre technique municipal. Une dizaine de bureaux ont été cloisonnés pour y accueillir dans les prochaines semaines le service urbanisme et les bureaux des responsables techniques du CTM. La police municipale devrait, par la suite, intégrer les bureaux actuels de l'Urbanisme en mairie.



## Passage en LED du gymnase et du tennis couvert

Les infrastructures sportives ne sont pas en reste, avec le passage en LED du gymnase et du tennis couvert prévu cet été. Ce changement permettra de réduire la consommation énergétique de la commune tout en offrant un éclairage de meilleure qualité pour les sportifs. Ces nouvelles installations LED contribueront à la durabilité environnementale tout en améliorant le confort visuel des utilisateurs.

Ces travaux estivaux démontrent l'engagement continu de la municipalité à offrir des espaces modernes et adaptés aux besoins de ses habitants.

## Les courts de tennis nettoyés

Les agents des services techniques ont procédé, en mai, au nettoyage des courts de tennis extérieurs pour leur redonner une seconde jeunesse.







## La mairie fait peau neuve

Les travaux en mairie continuent cet été mais, pour le bâtiment principal hébergeant le service Population, la direction générale, le secrétariat du maire, les finances, les RH, l'informatique et la communication, de gros aménagements ont été réalisés. Outre la rénovation de la façade, des terrasses, des huisseries et le nettoyage de la toiture, un travail de fond a été réalisé avec la modernisation de la salle du conseil municipal et des mariages ainsi que l'accueil principal.

Au-delà de l'esthétique, il s'agit surtout d'une rénovation rendue nécessaire par la vétusté de l'isolation du bâtiment et la volonté de réduire les coûts énergétiques par le changement des huisseries et la rénovation des systèmes de chauffage (mise en place de pompes à chaleur). Un investissement qui, à terme, allègera les factures de la commune.



## PORTES OUVERTES à l'école Elsa Triolet

**LA MUNICIPALITÉ ORGANISAIT, SAMEDI 4 MAI, UNE MATINÉE PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET POUR Y PRÉSENTER AUX PARENTS D'ÉLÈVES LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION RÉALISÉS DANS LE BÂTIMENT ET LA COUR DE RÉCRÉATION AGRÉMENTÉE D'UN ÎLOT DE FRAICHEUR AVEC LA PLANTATION D'UN ARBRE QUARANTENAIRE.**

Cette visite s'est déroulée en présence de Monsieur Norbert Santin, Maire, Madame Véronique Michel, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription d'Arpajon, Madame Patricia Taillant, directrice de l'école Elsa Triolet et M. Christian Kervazo, maire adjoint à l'Enseignement.

Pour l'occasion, les agents et responsables des services techniques ont été chaleureusement remerciés par les élus pour la qualité du travail effectué ainsi que les agents de la direction Éducation Jeunesse.

Les enseignantes et les ATSEM ont également eu droit aux remerciements de MM. Santin et Kervazo pour l'attention quotidienne qu'elles portent aux enfants et la qualité de l'enseignement et des projets qui sont menés au sein de l'école.

Après les discours, chacun a pu découvrir les salles rénovées et



notamment la salle « sensorielle » créée de toute pièce pour les petits. Un endroit d'épanouissement qui plait particulièrement à nos jeunes bambins !

# FOOTBALL : bilan sportif de la saison

L'équipe fanion (seniors) de l'ASSGA Football, après avoir accédé à la division supérieure la saison dernière, termine à la 7e place sur 12. Un très bon départ, mais un gros essoufflement à la mi-saison.

Les +35 ans se classent 5e sur 9, avec un parcours similaire à celui des seniors : un bon début de saison suivi d'une lente descente.

Pour les +45 ans, une performance remarquable les place sur le

podium avec une bonne troisième place sur 8. Nos équipes jeunes montrent également des résultats prometteurs : les moins de 14 ans se situent au milieu du tableau, en 5e position sur 10, tandis que les 15/16 ans finissent 2e avec Marcoussis, après une seconde partie de championnat exceptionnelle. Cependant, cette seconde place ne garantit pas encore l'accession à la division supérieure, bien qu'un petit espoir subsiste.

Pour le foot animation (enfants de 6 à 13 ans), il n'y a pas de classement formel mais des rencontres en plateau ou en critérium. À signaler, l'excellent parcours de nos 13 ans qui ont atteint les demi-finales de l'Essonne du Festival FOOT U13 PITCH. Ces jeunes représentent plus d'un tiers des licenciés du club, qui a atteint un chiffre record de 381 licences cette saison.



« Un grand merci à Sébastien pour les jeux de maillots des 15/16 ans et à Christophe pour le don d'un container, permettant de ranger notre matériel. Nous préparons déjà la prochaine saison et recherchons des joueurs pour renforcer toutes nos équipes en compétition : seniors, plus de 35 ans, plus de 45 ans, 15/16 ans et 14 ans », souligne le président Joël Gallic.

Contact : Joël Gallic / 06 80 10 81 61

# PLONGÉE : une immersion vers la sérénité et la confiance

À chaque sport, à chaque loisir ses sensations ; mais s'il en existe un qui accumule des perceptions inédites, c'est bien la plongée. Sensations de légèreté, de grâce et de bien-être, comme en apesanteur, libéré de toutes entraves au fur et à mesure que l'on évolue dans l'eau.

Une fois immergé dans les profondeurs sous-marines, l'instant est propice à la détente, à l'éloignement du stress et des soucis quotidiens. Plonger dans un univers inconnu et se laisser bercer par une atmosphère apaisante d'un monde silencieux. Et là, le bien-être et la sérénité prédominent. En pouvant s'isoler d'un monde extérieur agressif, la plongée se révèle être un moyen de décompresser.

Se concentrer sur soi-même et sa respiration, c'est atteindre un état d'extrême relaxation. Surmonter ses propres limites et accomplir des actions que l'on pensait insurmontables. Dans ce milieu aquatique, la confiance doit être un élément clé de sécurité, c'est pourquoi l'activité se pratique toujours en binôme et permet de renforcer idéalement la confiance en soi et envers les autres. La plongée est avant tout un sport mais aussi un loisir qui renforce progressivement l'assurance et l'autonomie. À vos palmes, prêts, plongez...

Contact : plongee.lda@free.fr





## | SOLIDARITÉ |

### Femmes solidaires : hommage à Martha Desrumeaux

L'association Femmes solidaires -

Au cœur de l'Essonne était présente lors de l'animation organisée par le Centre Socioculturel Berthe Morisot à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, qui s'est tenue le vendredi 8 mars 2024.

Lors de cette journée, ses membres ont souhaité répondre à la question posée pour la vidéo : quelles femmes admirez-vous ? « Parmi de nombreuses figures féminines, nous avons choisi de mettre en lumière Martha Desrumeaux, l'oubliée de l'histoire », explique Josiane Vosgiens, membre de l'association.

Cette intervention a souligné l'ampleur de son parcours.

**« Battante, Martha Desrumeaux a mené un engagement politique et syndical avant-gardiste : reconnaissance des femmes, égalité hommes/femmes au travail, défense des plus précaires et des plus fragiles. Voix du Front populaire, elle appelait : Femmes du peuple de France, travailleuses manuelles et intellectuelles, rassemblez-vous pour sauver votre foyer. »**

Résistante de la première heure, elle a poursuivi son combat même au camp de Ravensbrück durant sa déportation, devenant une voix de la résistance que les nazis ont voulu faire taire. À la libération, elle était parmi les 16 premières femmes siégeant à l'Assemblée Nationale, poursuivant sans relâche son combat pour l'émancipation des femmes.

**« Son parcours lui a valu un soutien indéfectible de nombreuses associations et figures politiques. Faire vivre sa mémoire ne serait que justice. Une idée ? Associer son nom à un édifice public ou à une rue ? Évoquer son nom aujourd'hui, c'est saluer le courage et l'engagement de nombreuses femmes qui luttent pour défendre leurs droits, protéger leurs acquis et en conquérir de nouveaux. »**

Contact : fs91.sgla@gmail.com

#### Erratum

Dans le précédent bulletin municipal, n'apparaissait pas l'action de l'association « Femmes solidaires » lors de la Journée du droit des Femmes organisée à Olympes de Gouges, le 8 mars 2024.

Toutes nos excuses pour cet oubli.



## | CYCLISME |

### L'Union cycliste de l'Arpajonnais innove !

Vous aimez le vélo ? Vous souhaitez pratiquer une activité physique douce, responsable, encadrée et vous faire plaisir ? Vous avez envie de découvrir, à un rythme délicat, les environs de notre commune ?

A ce titre, l'Union cycliste de l'Arpajonnais envisage de créer à la rentrée un groupe **Balade Adulte**. Plusieurs sorties «test» de 20 à 40 km sur asphalté et chemin, avec une dizaine de participants ont été organisées et ont été, de l'avis de tous, un succès !

Si vous êtes intéressés, contactez-nous et assurez-vous de venir avec un casque et un vélo en bon état.

Les trois premières sorties d'essai sont gratuites et vous permettent d'évaluer l'activité avant de vous engager.

Nos autres activités de loisirs pour des cyclistes plus chevronnés sont toujours d'actualité.

Contact et renseignements : uc.arpajonnais@gmail.com

## | KARATÉ |

### Réunion festive Aïkibudo-Karaté

Dans l'esprit coopératif qui anime la famille des arts martiaux, les deux sections ont pris l'habitude de se réunir chaque année le temps d'une soirée.

Les membres étaient ainsi une quarantaine à échanger sur les techniques et à comparer les pratiques. Ces disciplines sont accessibles à tous, à tout âge, y compris hors compétition. Elles apportent renforcement musculaire, sens de l'équilibre, sérénité d'esprit, harmonie avec les partenaires, unité du corps et de l'esprit, détente et bonne humeur.

Contact : mef.bruncottan@gmail.com



## | CONTE |

### 1, 2, 3 ... Contons avec la Compagnie Léyzel

Oyez, Oyez braves gens, damoiselles et damoiseaux ! Avec la compagnie Léyzel, vivez des contes en musique et en chansons !

Que ce soit à l'extérieur, dans les théâtres, les écoles ou les maisons, partons ensemble sur le fil des mots en Chine, en Afrique, au Japon !

Pour plus d'aventures et de magie, visitez leur site et leur instagram.

Site : [www.leyzel.com](http://www.leyzel.com) / Instagram : [leyzel.cie](https://www.instagram.com/leyzel.cie).

# PERMANENCES de vos élus

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS AU 01 69 26 26 50

## les adjoints



**Christian Kervazo**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
enseignement / sécurité  
commémorations  
*tous les jours sur RDV*



**Laudénia Velho**  
2<sup>ème</sup> Adjointe  
urbanisme / Droit des sols  
et du cimetière  
*sur RDV*



**Pierre-Jean Lebec**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
enfance / jeunesse  
CSBM / CME  
*tous les jours sur RDV*



**Annie Leclerc**  
4<sup>ème</sup> Adjointe  
CCAS / solidarité  
logement  
*mercredi après-midi*



**Fabrice Arbelet**  
5<sup>ème</sup> Adjoint  
travaux / voirie  
*lundi de 9h à 11h30*



**Roseline Wiart**  
6<sup>ème</sup> Adjointe  
culture / patrimoine  
*vendredi matin*



**Franck John**  
7<sup>ème</sup> Adjoint  
sports / associations  
festivités  
*sur RDV*



**Régine Donneger**  
8<sup>ème</sup> Adjointe  
finances  
*sur RDV*



**Laurent Boivin**  
9<sup>ème</sup> Adjoint  
communication / numérique  
jumelage  
*sur RDV le samedi matin*

## les conseillers municipaux délégués



**Françoise Noël**  
Conseillère municipale  
vie associative  
famille



**Serge Hubert**  
Conseiller municipal  
développement  
économique  
commerce / artisanat



**Benoît Poulard**  
Conseiller municipal  
Environnement  
cadre de vie  
mobilités douces



**Jean-Marie Guero**  
Conseiller municipal  
vie des quartiers  
développement informatique  
égalité homme-femme  
*sur RDV le mercredi de  
9h30 à 11h*

## ETAT CIVIL

### Bienvenue à

TORRES Oliver, Philippe, Domingos, 08/04/2024 ♦  
RARUGAL Angelo, Andre, Raul, Richard, 10/03/2024  
♦ PEREIRA FARIA Inna, 11/03/2024 ♦ OSVATH  
Joshua, Célestin, 12/03/2024 ♦ MARQUES DE  
CARVALHO Tiago, 16/03/2024 ♦ BOURION Aloys,  
Achille, 22/03/2024 ♦ BOVAGNET Rafael, André,  
Lino, 29/03/2024 ♦ KAZZOUT Inès, 30/03/2024 ♦  
FAUCHEUR PARIS Mathys, 05/04/2024 ♦ ALIGENES  
MAUGE Kingsley, 18/04/2024 ♦ DELAGE-ROUZEAU  
Sinaï, 22/04/2024 ♦ MBOYO BOLA Stedie, Ikeliã,  
30/04/2024 ♦ GUINA Ralph, Uriel, Ducharme,  
22/05/2024 ♦ AISSOU RIVENEZ Aïden, Albert,  
23/05/2024 ♦ AISSOU RIVENEZ Aïlan, Alain,  
23/05/2024 ♦ SOLENNE Eliott, 25/05/2024 ♦  
OLIVEIRA Léna, 25/05/2024 ♦ KANTE Djamal,  
Djibril, 04/06/2024 ♦ NEHARI Leila, Josefa,  
Marianne, 06/06/2024

### Ils se sont dit oui

♦ KAWELE Eric et CAMARA MARQUINA Amandra,  
Roseycela, 29/03/2024 ♦ BELHADJ AHMED Lotfi et  
NEILY Amal, 20/04/2024 ♦ RABIER Dorian, Armand,  
Claude et BELLANGER Céline, Corinne, Gloria,  
22/04/2024 ♦ FERNANDES Mike et  
OLIVEIRA FERNANDES Jessica, 04/05/2024 ♦ BUTEL  
Jérôme, Louis, Daniel et BARROSO Loriane, Laetitia,  
Janine, 25/05/2024 ♦ DUTEAU Mickaël, Steven,  
Peter et DOS SANTOS Lise, Anne, 01/06/2024 ♦  
M'SAIDIE Ahmed et SRANON Rébecca, Céline,  
Marcelle, Fadio, 01/06/2024 ♦ DORGNON David,  
Antonin, Roger et AMOUSSOUVI Danae, 08/06/2024  
♦ LOUREIRO Joaquim, Paulo et FERNANDES  
Georgina, Emmanuelle, 15/06/2024 ♦ DUPLLENNE  
Alexandre, Damien et GRONDIN Linda, Marie-Anne,  
15/06/2024 ♦ DURAND Matthias, Wilfried et  
DUFORST Ludvine, Sarra, Marie-Louise, 15/06/2024

♦ THONET Sébastien, Georges, Michel et FREMIOT  
Nathalie, Sylvaine, Marie-Thérèse, 15/06/2024

### Ils nous ont quittés

VANDÔME Jean-Paul, Michel, Gérard, 23/05/2024



### | Ensemble pour Saint-Germain-Lès-Arpajon |

#### Être élu, c'est s'engager pour sa commune et ses habitants

Être élu ne se résume pas à s'agiter et à s'écouter parler. C'est avant tout s'intéresser à la vie de notre commune et participer activement aux actions locales, sans parti pris idéologique ou politique.

Le jumelage, par exemple, est une belle initiative pour notre commune. Le choix de notre ville jumelle est pertinent, car de nombreux Germinois en sont originaires et sa population est proportionnellement équivalente à celle de notre commune.

C'est bien mal connaître nos administrés. Celui qui a critiqué ce choix est certainement le même élu absent lors de TOUS les événements communaux y compris commémoratifs, et qui déclare en conseil municipal que ce jumelage manque d'ambition.

De plus, cet élu ne participera à aucun des deux tours des législatives, démontrant une nouvelle fois son manque d'engagement envers notre communauté.

Concernant le développement de notre commune, il est regrettable que certains travestissent encore la vérité. Bientôt, il sera évident que la ville progresse, avec l'arrivée de nouvelles enseignes commerciales.

À propos du Lidl, il est temps de rétablir la vérité telle qu'elle a été exposée en conseil municipal. Non, ce n'est pas un coup de colère du maire qui a bloqué la vente. Notre commune a lutté pour éviter un énième programme immobilier, bien que plus vendeur, mais ne correspondant pas

à nos besoins et aux attentes de la population. Cela démontre encore une piètre connaissance des besoins de nos Germinois par l'opposition.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales, avec une pensée particulière pour ceux qui ne peuvent partir.

**L'équipe de la majorité municipale  
Ensemble pour Saint-Germain-lès-Arpajon**

### | Saint-Germain solidaire |

#### Quelle ambition pour Saint-Germain ?

Norbert Santin et sa majorité sont à la tête de notre commune depuis 10 ans et pourtant la question demeure : quelle ambition portent-ils pour Saint-Germain-lès-Arpajon ?

En 2014, le maire promettait le développement des commerces. Fin 2016, suite au départ annoncé de Lidl, il a rendu le dialogue impossible avec les responsables de l'enseigne, propriétaire du terrain. Depuis 8 ans les habitants de la partie haute de la commune ne disposent pas de commerces pouvant répondre à leurs besoins et payent l'accès de colère du maire. La situation finira par se décanter mais une attitude plus réfléchie aurait permis d'éviter ce conflit stérile.

L'inflation ne facilite pas la gestion communale, mais des opportunités s'offraient ces dernières années aux collectivités. Les taux d'intérêt étaient historiquement bas. La majorité municipale a privilégié le court terme... et signe aujourd'hui des emprunts sur 15 ans avec des taux de 4,25%. Les successeurs apprécieront.

La ville a pris l'initiative de contractualiser un jumelage avec une commune portugaise ce qui est pertinent. Nous nous étonnons toutefois du choix d'un village quand, stratégiquement, les communes recherchent des partenariats avec des villes de même dimension afin de favoriser les échanges de toutes natures. Par

ailleurs, le retrait brutal du portage de ce jumelage à l'élu en responsabilité confirme des désaccords profonds au sein de la majorité.

**Michel Grimault, Bertrand  
Rocheron, Yolande Bouchou,  
Jean-Jacques Loegel,  
Élus de l'opposition.**

Contactez-nous :  
[b.rocheron@ville-sgla.fr](mailto:b.rocheron@ville-sgla.fr)

### | Liste solidaire et citoyenne de gauche |

#### Rejoignez-nous

Chers Germinois, la scène politique du pays a été fortement secouée ces derniers temps, les résultats du RN peuvent inquiéter, certains y verront un retour au pétainisme d'antan, ce fascisme assumé dont l'essence est la xénophobie et l'intolérance.

Historiquement les grandes villes les plus peuplées et développées ont toujours voté à gauche.

Saint-Germain-lès-Arpajon n'est plus un petit village, les votes à gauche sont de plus en plus nombreux à mesure que la population évolue.

Les chiffres des élections ont montré que vous aviez davantage confiance en LFI plutôt qu'en la macronie ou LR, qui sont pourtant le pouvoir en place dans votre mairie.

Pour que les choses changent, elle doivent d'abord changer localement. Le vote aux municipales doit devenir un vote utile et non plus un vote de confort stagnant.

Voter LFI et le Nouveau Front Populaire c'est vouloir l'équité, la justice et la paix. Militer, c'est être acteur de ce mouvement.

A tout ceux et celles qui veulent adhérer, se rendre utile et inscrire son nom dans l'histoire, rejoignez le groupe d'action de SGLA sur [actionpopulaire.fr](http://actionpopulaire.fr)

**Wissam Drabih  
Votre conseiller municipal LFI**

# AGENDA

## FEU D'ARTIFICE

**Samedi 13 juillet - 23h**

Stade du Pré Barallon

## PETIT DÉJEUNER DU PRÉ BARALLON

**Mardi 16 juillet**

**10h à 11h30**

Rendez-vous au bas des immeubles  
du Pré Barallon pour un petit dej  
convivial !

## JEU DE PISTE EN FAMILLE

**Mercredi 17 juillet**

**14h30 à 16h30**

Organisé par le CSBM  
dans le quartier du Pré Barallon.

Public : à partir de 5 ans.  
Gratuit sur inscription.

Renseignements : CSBM - 01 69 88 13 55.

## JOURNÉE FESTIVE

**Vendredi 19 juillet**

**12h à 16h**

Organisée par le CSBM  
dans le quartier Jules-Vallès.  
Barbecue partagé, ferme pédagogique,  
customisation de tabourets.

Gratuit.

Renseignements : CSBM - 01 69 88 13 55.

## SORTIE À LA MER À OUISTREHAM

**Jeudi 1<sup>er</sup> août**

Départ : 8h / Retour : 20h

Tarifs : de 2€ à 7€.

Inscriptions : CSBM - 01 69 88 13 55

## SORTIE BASE DE LOISIRS

**Mardi 27 août**

**10h à 19h**

Base « Ile de Charlemagne » (Loiret)

Tarifs : de 2€ à 4€.

Renseignements : CSBM - 01 69 88 13 55

## CINÉ DE PLEIN AIR

**Jeudi 29 août - 21h30**

Parc de la Mairie

Présence de l'association  
de « gamers » Outseeders,  
spécialisée dans la sensibilisation  
aux écrans.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 7 septembre**

**10h à 18h**

Espace Olympe de Gouges

## DON DU SANG

**Mardi 17 septembre**

**15h30 à 20h**

Espace Olympe de Gouges

## SORTIE DU CCAS

**Jeudi 19 septembre**

Visite du château de Chambord  
proposée aux à nos aînés.

Renseignements : 01 69 26 26 24

## CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 19 septembre**

**20h**

Mairie - Salle du Conseil

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

**Samedi 21 septembre**

**15h**

Visite guidée de l'église  
par Mme Wiart

## OPÉRA PIÈCE

**Dimanche 22 septembre**

**16h**

Espace Olympe de Gouges

Spectacle

Renseignements : 01 69 26 14 16.

## CONSEILS DE QUARTIER

**24, 26 et 27 septembre**

**20h**

Conseils de quartier des Folies  
(salle Michel Boivin), de Saint  
Eutrope (en mairie) et de La  
Bretonnière (CSBM)

## PORTES OUVERTES

**Vendredi 27 septembre**

**18h30 à 20h30**

9bis, rue René Dècle

Les service Oxyjeune et CRJ  
vous invitent à découvrir leurs  
structures et les équipes.

## PETIT DEJ' DES ENTREPRENEURS

**Lundi 30 septembre**

**8h30**

Espace Olympe de Gouges

Rencontre avec la municipalité.